

LYCEE COMTE DE FOIX
ANDORRE LA VIEILLE

**MISE AUX NORMES
SECURITE INCENDIE DE L'ENSEMBLE DES BATIMENTS
DU LYCEE COMTE DE FOIX
(année 2026)**

Phase DCE

LOT N°02 - PLATRERIE - FAUX PLAFONDS

Maître d'Ouvrage :



**RECTORAT DE
REGION ACADEMIQUE OCCITANIE**

10, chemin des Maraichers

31400 TOULOUSE

Tél. (standard) : 05 36 25 81 32

Maîtres d'Œuvre :

CM2A,

Cédric MUNOZ Architecte Mandataire

1 avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE

Tel : 05.61.69.55.00 Fax : 05.61.69.56.33

c.munoz@cm2a.org

**ARQUITECTURA NAUDI Architectes associés
Victor NAUDI**

Av. del Pessbre, num 40, Baixos

AD700 Escaldes-Engordany – Principat d'Andorra

Tel : 00376-851095

info@naudiarquitectura.com

Bureau d'étude Structure et Fluides : BET OTCE LR PERPIGNAN

23 rue de la Sardane

66000 PERPIGNAN

Tel : (04) 68 52 62 79 Fax : (04) 67 20 06 12

LOT N°2 – PLATRERIE- FAUX PLAFONDS – ISOLATION - DEMOLITION

SOMMAIRE

1. DISPOSITIONS GENERALES	5
1. DOCUMENTS DE REFERENCE	5
LES TRAVAUX SERONT EXECUTES EN CONFORMITE AVEC LES PRESTATIONS DES D.T.U. APPLICABLES AU PRESENT LOT (LISTE NON LIMITATIVE)	5
2. GENERALITES	6
3. QUALITES DES MATERIAUX	6
3.1 - PLATRE	6
3.2 - PLAQUES DE PLATRE PREFABRIQUEES	6
4. MISE EN OEUVRE	6
4.1 - PLATRERIE	6
4.2 ISOLATION SANS OBJET	7
5. DESCRIPTION DES OUVRAGES	8
5.0 INSTALLATIONS DE CHANTIER	8
BATIMENT C (tranche optionnelle T01)	8
5.1 PLATRERIE SECHE	8
5.1.1 Implantation des cloisons	8
5.1.2 Ouvrages en plaques de plâtre	8
5.1.3 Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h	9
5.1.3.1 Dépose des plafonds existants	9
5.1.3.2 Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H	9
5.1.4 Cloisons	9
5.1.4.1 Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h	9
5.1.5 Fourniture et pose de bandes armées	10
BATIMENT D	10
5.2 PLATRERIE SECHE	10
5.2.1 Implantation des cloisons	10
5.2.2 Ouvrages en plaques de plâtre	10
5.2.3 Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h	10
5.2.3.1 Dépose des plafonds existants	10
5.2.3.2 Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H	10
5.2.4 Cloisons	11
5.2.4.1 Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h	11
5.2.5 Fourniture et pose de bandes armées	11
BATIMENT E	11
5.3 PLATRERIE SECHE	11
5.3.1 Implantation des cloisons	11
5.3.2 Ouvrages en plaques de plâtre	12

5.3.3	Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h	12
5.3.3.1	Dépose des plafonds existants	12
5.3.3.2	Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H	12
5.3.4	Cloisons	12
5.3.4.1	Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h	13
BATIMENT F		13
5.4	PLATRERIE SECHE	13
5.4.1	Implantation des cloisons	13
5.4.2	Ouvrages en plaques de plâtre	13
5.4.3	Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h	13
5.4.3.1	Dépose des plafonds existants	13
5.4.3.2	Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H	13
5.4.4	Cloisons	14
5.4.4.1	Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h	14
5.4.5	Fourniture et pose de bandes armées	14
BATIMENT G		14
5.5	PLATRERIE SECHE	14
5.5.1	Implantation des cloisons	15
5.5.2	Ouvrages en plaques de plâtre	15
5.5.3	Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h	15
5.5.3.1	Dépose des plafonds existants	15
5.5.3.2	Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H	15
5.5.4	Cloisons	16
5.5.4.1	Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h	16
5.5.5	Fourniture et pose de bandes armées	16
BATIMENT H		16
5.6	PLATRERIE SECHE	16
5.6.1	Implantation des cloisons	16
5.6.2	Ouvrages en plaques de plâtre	16
5.6.3	Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h	16
5.6.3.1	Dépose des plafonds existants	16
5.6.3.2	Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H	16
5.6.4	Cloisons	17
5.6.4.1	Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h	17
5.6.5	Fourniture et pose de bandes armées	17
BATIMENT I		18
5.7	PLATRERIE SECHE	18
5.7.1	Implantation des cloisons	18
5.7.2	Ouvrages en plaques de plâtre	18

5.7.3 Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h	18
5.7.3.1 Dépose des plafonds existants	18
5.7.3.2 Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H	18
5.7.4 Cloisons	19
5.7.4.1 Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h	19
5.7.4.2 Cloison SAA 120 CF 1H30 ou 2h	19
5.7.5 Fourniture et pose de bandes armées	19
5.7.6 Caisson et soffites	19
5.7.7 Plafond démontable	20
BATIMENT J	20
5.8 PLATRERIE SECHE	20
5.8.1 Implantation des cloisons	20
5.8.2 Ouvrages en plaques de plâtre	20
5.8.3 Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h	20
5.8.3.1 Dépose des plafonds existants	20
5.8.3.2 Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H	20
5.8.4 Cloisons	21
5.8.4.1 Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h	21
5.8.5 Fourniture et pose de bandes armées	21

1. DISPOSITIONS GENERALES

1. DOCUMENTS DE REFERENCE

Les Travaux seront exécutés en conformité avec les prestations des D.T.U. applicables au présent Lot (liste non limitative).

D.T.U.	N° 20	Maçonnerie, Béton armé, Plâtrerie.
D.T.U.	N° 25.1	Enduits intérieurs au plâtre.
D.T.U.	N° 25.222	Plafonds fixes, plaques de plâtre à enduire, plaques de plâtre à parement lisse.
D.T.U.	N° 25.31	Ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit plâtre.
D.T.U.	N° 25.232	Plafonds suspendus, plaques de plâtre à enduire, plaques de plâtre à parement lisse directement suspendues.

Normes Françaises publiées au R.E.E.F. 1958 mis à jour.

Les Matériaux nouveaux et les procédés non traditionnels devront avoir reçu l'agrément du C.S.T.B.

Rappel des règles en zone sismique

Pose en zone de sismicité des plafonds suspendus

Les mesures suivantes sont prises pour les plafonds installés dans les bâtiments des classes B, C et D implantés dans les zones II et III définies dans le décret 91.641 du 14 mai 1991.

La suspension doit être étudiée de telle sorte que la stabilité du plafond reste assurée dans l'hypothèse d'un déplacement relatif important du plafond par rapport au gros œuvre et de telle sorte que, dans l'éventualité de la chute d'un ou plusieurs éléments, celle-ci ne puisse entraîner celle des éléments voisins.

Tous les profils de rives doivent avoir une aile d'appui d'au moins 30 mm. L'extrémité de l'ossature ou le panneau doit reposer sur l'aile avec un jeu, entre l'extrémité et le mur, de $10 \text{ mm} \pm 3 \text{ mm}$. Si l'aile est inférieure à 30 mm, chaque élément d'ossature s'appuyant sur le profil de rive doit être supporté de manière indépendante à 20 mm du mur par un fil de diamètre 3 mm ou tout autre dispositif évitant la chute de l'ossature. Toutes les traversées du plafond (colonne, sprinkler, etc.) et les appareils supportés de manière indépendante doivent être considérés comme rives et traités comme telles.

Cloisons de distribution intérieure, d'épaisseur inférieure ou égale à 14 cm

Les cloisons de distribution intérieure de 14 cm au plus d'épaisseur brute doivent satisfaire aux règles suivantes (figure 39) :

- elles ne doivent pas présenter de bord libre ;
- elles doivent toujours se joindre soit avec une cloison ou un mur perpendiculaire, soit avec des éléments d'ossature, soit avec des potelets de béton armé, métal ou bois, spécialement disposés à cet effet et fixés, à leurs deux extrémités, sur des éléments de structure ;
- les cloisons régnant sur la hauteur d'étage doivent être rendues suffisamment solidaires de la sous-face du plancher supérieur pour éviter leur déversement ;
- les cloisons ne régnant pas sur toute la hauteur de l'étage doivent être encadrées par des éléments de béton armé, métal ou bois, solidarisés entre eux et liés au gros-œuvre ;
- la jonction de deux cloisons perpendiculaires doit être réalisée par harpages alternés à tous les lits, ou par toute disposition constructive équivalente ;
- la surface des panneaux délimitée par les éléments verticaux d'appui (cloisons ou murs perpendiculaires à la cloison considérée, éléments d'ossature, ou potelets) ne doit pas dépasser, ouvertures comprises, 14 m, sans que la plus grande dimension puisse excéder 5 m, ni la diagonale cent fois l'épaisseur brute.

Cloisons de distribution intérieure d'épaisseur supérieure à 10 cm

Les cloisons de distribution intérieure de plus de 10 cm d'épaisseur brute doivent satisfaire aux règles prévues pour les maçonneries toutefois la hauteur des chaînages encadrant ces éléments peut être réduite jusqu'à un minimum de 7 cm.

L'armature longitudinale des chaînages peut être réduite à une barre au voisinage de chaque face latérale, en acier haute adhérence de nuance Fe E 500 et de diamètre 8 mm en zone Ia, 10 mm en zone Ib et 12 mm en zone II

2. GENERALITES

Le Présent descriptif a été établi pour renseigner l'entrepreneur sur la nature des travaux à effectuer, leurs emplacements, mais il convient de signaler que cette description n'a pas de caractère limitatif et que le soumissionnaire devra exécuter comme étant compris dans son prix, sans exception, ni réserve, tous les travaux de sa profession, nécessaires et indispensables à l'achèvement de son lot.

3. QUALITES DES MATERIAUX

3.1 - PLATRE

Le Plâtre employé sera de première qualité, exempt de matière étrangère.

Tous les plâtres seront parfaitement dressés et polis de finition.

Les plâtres des plafonds et enduits seront mis en œuvre conformément aux prescriptions de la N.F.P. 12.001 Plâtre de Paris.

3.2 – PLAQUES DE PLATRE PREFABRIQUEES

Les Plaques de Plâtre Préfabriquées et les éléments de mise en œuvre devront être conformes aux prescriptions et aux normes en vigueur.

Les colles et enduits employés devront être obligatoirement sanctionnés par un Avis Technique. Le choix de ces colles et enduits sera conforme aux prescriptions du fabricant de plaques.

Le prix comprend la mise en place du chantier tout échafaudage et nettoyage du chantier ainsi que l'approvisionnement

4. MISE EN OEUVRE

4.1 - PLATRIERIE

L'Entrepreneur du présent Lot est tenu de se reporter au CCTP Lot 00 et en particulier au préambule commun à tous les corps d'état.

L'implantation des cloisons sera à la charge de l'entrepreneur de plâtrerie ainsi que l'implantation et la pose des huisseries et cadres des menuiseries intérieures.

La Prestation de l'Entreprise comprend :

- L'exécution des ouvrages prévus au présent descriptif.
- Les découpages, scellements, et calfeutrement des trappes de visite, grilles de ventilation, etc...
- Les calfeutremments de toute nature.
- Les sujétions de mise en œuvre dues à la présence des canalisations électriques à incorporer.
- L'enlèvement de ses gravois
- Le nettoyage et grattage des sols qui seront rendus propres et dépourvus de plâtre.

Pour les ouvrages en plaques de plâtre Placoplatre, l'ensemble des joints et des angles sera traité suivant le procédé du fabricant au moyen de produits adaptés, bandes pour joints, bandes armées pour angles saillants, enduits, camouflage des têtes de vis.

Ces Travaux de finitions seront parfaitement soignés, exemptés de bavures et autres défauts, et réalisés conformément aux prescriptions du fabricant.

Supports non conformes

Dans le cas où tous ou certains supports ne seraient pas aptes à recevoir les travaux prévus notamment en ce qui concerne l'état de surface, la rugosité, la planitude, les aplombs et équerrages, la position des bâtis et huisseries, la saillie des canalisations électriques, etc., il sera à exécuter des travaux préparatoires pour remédier à cet état de choses.

Selon leur nature, et sur ordre du maître d'œuvre, ces travaux seront réalisés soit par l'entrepreneur responsable, soit par le présent lot, mais les frais en seront toujours supportés par l'entrepreneur responsable.

A ce sujet, il est cependant précisé que le présent lot aura implicitement à sa charge l'exécution des dégrossis et surcharges locales au plâtre, étant bien spécifié que seules les surcharges générales consécutives à un manque de planitude générale du support seront imputées à l'entrepreneur ayant réalisé ces supports.

Supports en béton

Sur tous les supports en béton tant horizontaux que verticaux, l'entrepreneur du présent lot aura à prendre toutes dispositions pour garantir une parfaite adhérence de l'enduit plâtre sur le béton.

Ces dispositions pourront être l'application d'un produit d'adhérence spécifique sur le support, mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant, après brossage énergétique du béton.

Supports particuliers - Supports de natures différentes juxtaposés

Il est précisé que l'entrepreneur aura implicitement à sa charge la fourniture et la pose de tous grillages ou treillages nécessaires à la bonne tenue des enduits sur certains supports particuliers dont la nature du parement les rend nécessaires.

Dans le cas de supports en fibre de bois agglomérés au ciment, le présent corps d'état aura à exécuter un gobetis au mortier avant l'exécution de l'enduit plâtre.

Les grillages nécessaires seront mis en œuvre

4.2 ISOLATION Sans objet

La Prestation de l'entreprise comprend :

Outre l'exécution des ouvrages prévus au présent descriptif,

- La reconnaissance des supports devant recevoir l'isolation thermique,
- Le stockage des matériaux d'isolation avec toutes précautions contre les déprédations.

5. DESCRIPTION DES OUVRAGES

NOTA :

**De l'amiante a été repérée dans les colles de faïence murale de la cuisine pédagogique au bâtiment D.
Le percement de ces murs est proscrit
Le doublage permettra l'encapsulage du matériau**

5.0 INSTALLATIONS DE CHANTIER

L'Entrepreneur aura à sa charge l'installation de chantier, pour l'ensemble des intervenants et pendant toute la durée des travaux.

Elle comprendra :

- Cantonnements : roulottes de chantier comprenant vestiaires, sanitaires chimiques.
Tous ces locaux doivent être conformes aux normes en vigueur et adaptés à la taille du chantier.
Il devra exécuter l'entretien et le nettoyage quotidien de ces installations tout le temps de leur utilisation.
L'entrepreneur devra toutes les protections nécessaires au bon déroulement du chantier.
- Clôtures de chantier : l'entrepreneur devra toutes les clôtures de chantier au chantier.
Notamment pour l'aire de manœuvre des matériaux et les bennes en extérieur. Clôtures périphériques de chantier en tôles grillagées de 2.00 mètres de hauteur de type HERAS ou équivalent sur plots béton, portail et portillon d'accès, signalétiques d'usage. Ces clôtures devront isolées les zones de stockages et les bennes vis-à-vis des tiers.
- Fourniture et pose d'un panneau de chantier comprenant :
 - Panneau de chantier conforme à la réglementation.
 - Le panneau devra mentionner les différents intervenants et la nature de l'opération.
 - Dimensions : 200 x 150 cm.
 - La maquette sera à soumettre au maître d'ouvrage en début de chantier.
 - Dépose du panneau à la fin du chantier.

Métré : Ens

Localisation : zone bâtiment dans l'angle Vestiaire piscine Gymnase du chantier

BATIMENT C (tranche optionnelle T01)

5.1 PLÂTRERIE SECHE

Plâtrerie sèche : toutes les cloisons seront de type haute dureté sauf locaux humides et pour les cloisons coupe-feu

5.1.1 Implantation des cloisons

L'implantation des cloisons sera à la charge de l'entrepreneur de plâtrerie ainsi que l'implantation et la pose des huisseries et cadres de menuiseries intérieures.

5.1.2 Ouvrages en plaques de plâtre

Pour les ouvrages en plaques de plâtre Placoplatre l'ensemble des joints et des angles sera traité suivant le cahier des charges du fabricant, au moyen de produits adaptés, bandes pour joints, bandes armées pour angles saillants, enduits, camouflage des têtes de vis. Ces Travaux de finitions seront parfaitement soignés, exemptés de bavures et autres défauts, et réalisés conformément aux prescriptions du fabricant.

5.1.3 Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h

5.1.3.1 Dépose des plafonds existants

Dépose et évacuation des plafonds existants dans tous les locaux concernés

Localisation : voir plans de repérage des travaux.

5.1.3.2 Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H

Plafonds suspendus COUPE FEU 1 heure 30, SF 1/2h, suivant PV CSTB 93.36105, réalisés selon le système Placostil de Placoplatre sous plancher, plénum minimum 300 mm est constitué de la façon suivante :

Une ossature primaire dans les locaux où les plafonds sont rabaissés au-dessus de 3 m à 2.65 m, une ossature primaire est à poser. Ossature en fourrures Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10^{ème}, disposées à 0.50 m d'entraxe, fixées sur le solivage du plancher par l'intermédiaire de suspentes Stil F 530 longue disposées tous les 0.50 m.

1 couche de Laine de roche sans pare-vapeur d'épaisseur 100 mm pour les plafonds entre étages et 300 mm pour le plafond R+3. Un vide d'air de 30 mm sera réservé entre la laine de roche et le solivage du plancher.

Plaques Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm, avec interposition au droit de chaque fourrure, d'une languette de 80 mm de largeur, en Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm également

L'ensemble vissé sur les fourrures F 530.

Les joints seront traités en transversaux suivant la technique et avec les produits placoplâtre.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, à l'avis technique et aux recommandations de la société Placoplatre. Un isolant sera mis en place

Plafond Placostil PRF F530 (pose rapide feu) sur Stil Prim

Les plafonds seront réalisés avec le système PRF Stil F 530 de Placoplatre et constitués de la façon suivante :

- Cornière périphérique Stil F 530 ou CR2 et rails Stil R Prim
- ossature primaire Stil Prim 100 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 75/100e, implantée à 1,20 m maximum d'entraxe, fixées au support (qui seront repris par le lot charpente couverture) par l'intermédiaire de suspentes ¼ de tour Stil Prim disposées tous les 3,00 m maximum,
- fourrures PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, disposées à 0,60 m d'entraxe, fixées au support par l'intermédiaire de suspentes Placostil,
- entretoises PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, clipsées dans les encoches des fourrures PRF Stil F 530
- une, deux ou trois plaques Placoflam BA 15 ou Lisaflam BA 15, fixées perpendiculairement aux fourrures PRF Stil F 530 suivant Coupe-feu demandé

Avec ou sans laine de verre ou de roche

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

Localisation : Tous les plafonds repérés sur plans de repérage des travaux sauf plafond placard élec PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

5.1.4 Cloisons

5.1.4.1 Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h

La mise en œuvre sera conforme aux conditions générales d'emploi des plaques de plâtres et aux recommandations du fabricant.

Fourniture et mise en œuvre de cloisons de doublage de marque Placoplâtre, Knauf ou équivalent, elles seront constituées :

- d'une ossature métallique Placostil en acier galvanisé.
- de 2 plaques de plâtre Placoflam de 15 mm d'épaisseur.

Le doublage devra impérativement être de degré coupe-feu 1 heure 30.

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

- Compris isolation laine de roche 45 mm (possibilité si nécessaire de supprimer l'isolation pour adaptations diverses)

Localisation : En périphérie de tous locaux repérés sur les plans de repérage
Placard élec repère PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

5.1.5 Fourniture et pose de bandes armées

Fourniture et pose de bandes armées dans tous les angles saillants

Localisation : Tous les angles saillants de tous locaux repérés sur les plans de repérage

BATIMENT D

5.2 PLÂTRERIE SECHE

Plâtrerie sèche : toutes les cloisons seront de type haute dureté sauf locaux humides et pour les cloisons coupe-feu

5.2.1 Implantation des cloisons

L'implantation des cloisons sera à la charge de l'entrepreneur de plâtrerie ainsi que l'implantation et la pose des huisseries et cadres de menuiseries intérieures.

5.2.2 Ouvrages en plaques de plâtre

Pour les ouvrages en plaques de plâtre Placoplatre l'ensemble des joints et des angles sera traité suivant le cahier des charges du fabricant, au moyen de produits adaptés, bandes pour joints, bandes armées pour angles saillants, enduits, camouflage des têtes de vis. Ces Travaux de finitions seront parfaitement soignés, exemptés de bavures et autres défauts, et réalisés conformément aux prescriptions du fabricant.

5.2.3 Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h

5.2.3.1 Dépose des plafonds existants

Dépose et évacuation des plafonds existants dans tous les locaux concernés

Localisation : voir plans de repérage des travaux.

5.2.3.2 Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H

Plafonds suspendus COUPE FEU 1 heure 30, SF 1/2h, suivant PV CSTB 93.36105, réalisés selon le système Placostil de Placoplatre sous plancher, plénum minimum 300 mm est constitué de la façon suivante :

Une ossature primaire dans les locaux où les plafonds sont rabaissés au-dessus de 3 m à 2.65 m, une ossature primaire est à poser. Ossature en fourrures Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10^{ème}, disposées à 0.50 ml d'entr'axe, fixées sur le solivage du plancher par l'intermédiaire de suspentes Stil F 530 longue disposées tous les 0.50 ml.

1 couche de Laine de roche sans pare-vapeur d'épaisseur 100 mm pour les plafonds entre étages et 300 mm pour le plafond R+3. Un vide d'air de 30 mm sera réservé entre la laine de roche et le solivage du plancher.

Plaques Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm, avec interposition au droit de chaque fourrure, d'une languette de 80 mm de largeur, en Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm également

L'ensemble vissé sur les fourrures F 530.

Les joints seront traités en transversaux suivant la technique et avec les produits placoplâtre.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, à l'avis technique et aux recommandations de la société Placoplatre. Un isolant sera mis en place

Plafond Placostil PRF F530 (pose rapide feu) sur Stil Prim

Les plafonds seront réalisés avec le système PRF Stil F 530 de Placoplatre et constitués de la façon suivante :

- Cornière périphérique Stil F 530 ou CR2 et rails Stil R Prim
- ossature primaire Stil Prim 100 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 75/100e, implantée à 1,20 m maximum d'entraxe, fixées au support (qui seront repris par le lot charpente couverture) par l'intermédiaire de suspentes ¼ de tour Stil Prim disposées tous les 3,00 m maximum,
- fourrures PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, disposées à 0,60 m d'entraxe, fixées au support par l'intermédiaire de suspentes Placostil,
- entretoises PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, clipsées dans les encoches des fourrures PRF Stil F 530
- une, deux ou trois plaques Placoflam BA 15 ou Lisaflam BA 15, fixées perpendiculairement aux fourrures PRF Stil F 530 suivant Coupe-feu demandé

Avec ou sans laine de verre ou de roche

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

Localisation : Tous les plafonds repérés sur plans de repérage des travaux sauf plafond placard élec PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

5.2.4 Cloisons

5.2.4.1 Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h

La mise en œuvre sera conforme aux conditions générales d'emploi des plaques de plâtres et aux recommandations du fabricant.

Fourniture et mise en œuvre de cloisons de doublage de marque Placoplâtre, Knauf ou équivalent, elles seront constituées :

- d'une ossature métallique Placostil en acier galvanisé.
- de 2 plaques de plâtre Placoflam de 15 mm d'épaisseur.

Le doublage devra impérativement être de degré coupe-feu 1 heure 30.

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

- Compris isolation laine de roche 45 mm (possibilité si nécessaire de supprimer l'isolation pour adaptations diverses)

Localisation : En périphérie de tous locaux repérés sur les plans de repérage Placard élec repère PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

5.2.5 Fourniture et pose de bandes armées

Fourniture et pose de bandes armées dans tous les angles saillants

Localisation : Tous les angles saillants de tous locaux repérés sur les plans de repérage

BATIMENT E

5.3 PLÂTRERIE SECHE

Plâtrerie sèche : toutes les cloisons seront de type haute dureté sauf locaux humides et pour les cloisons coupe-feu

5.3.1 Implantation des cloisons

L'implantation des cloisons sera à la charge de l'entrepreneur de plâtrerie ainsi que l'implantation et la pose des

huisseries et cadres de menuiseries intérieures.

5.3.2 Ouvrages en plaques de plâtre

Pour les ouvrages en plaques de plâtre Placoplatre l'ensemble des joints et des angles sera traité suivant le cahier des charges du fabricant, au moyen de produits adaptés, bandes pour joints, bandes armées pour angles saillants, enduits, camouflage des têtes de vis. Ces Travaux de finitions seront parfaitement soignés, exemptés de bavures et autres défauts, et réalisés conformément aux prescriptions du fabricant.

5.3.3 Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h

5.3.3.1 Dépose des plafonds existants

Dépose et évacuation des plafonds existants dans tous les locaux concernés

Localisation : voir plans de repérage des travaux.

5.3.3.2 Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H

Plafonds suspendus COUPE FEU 1 heure 30, SF 1/2h, suivant PV CSTB 93.36105, réalisés selon le système Placostil de Placoplatre sous plancher, plénum minimum 300 mm est constitué de la façon suivante :

Une ossature primaire dans les locaux où les plafonds sont rabaissés au-dessus de 3 m à 2.65 m, une ossature primaire est à poser. Ossature en fourrures Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10^{ème}, disposées à 0.50 ml d'entr'axe, fixées sur le solivage du plancher par l'intermédiaire de suspentes Stil F 530 longue disposées tous les 0.50 ml.

1 couche de Laine de roche sans pare-vapeur d'épaisseur 100 mm pour les plafonds entre étages et 300 mm pour le plafond R+3. Un vide d'air de 30 mm sera réservé entre la laine de roche et le solivage du plancher.

Plaques Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm, avec interposition au droit de chaque fourrure, d'une languette de 80 mm de largeur, en Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm également

L'ensemble vissé sur les fourrures F 530.

Les joints seront traités en transversaux suivant la technique et avec les produits placoplâtre.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, à l'avis technique et aux recommandations de la société Placoplatre. Un isolant sera mis en place

Plafond Placostil PRF F530 (pose rapide feu) sur Stil Prim

Les plafonds seront réalisés avec le système PRF Stil F 530 de Placoplatre et constitués de la façon suivante :

- Cornière périphérique Stil F 530 ou CR2 et rails Stil R Prim
- ossature primaire Stil Prim 100 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 75/100e, implantée à 1,20 m maximum d'entraxe, fixées au support (qui seront repris par le lot charpente couverture) par l'intermédiaire de suspentes ¼ de tour Stil Prim disposées tous les 3,00 m maximum,
- fourrures PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, disposées à 0,60 m d'entraxe, fixées au support par l'intermédiaire de suspentes Placostil,
- entretoises PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, clipsées dans les encoches des fourrures PRF Stil F 530
- une, deux ou trois plaques Placoflam BA 15 ou Lisaflam BA 15, fixées perpendiculairement aux fourrures PRF Stil F 530 suivant Coupe-feu demandé

Avec ou sans laine de verre ou de roche

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

Localisation : Tous les plafonds repérés sur plans de repérage des travaux sauf plafond placard élec PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

5.3.4 Cloisons

5.3.4.1 Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h

La mise en œuvre sera conforme aux conditions générales d'emploi des plaques de plâtres et aux recommandations du fabricant.

Fourniture et mise en œuvre de cloisons de doublage de marque Placoplâtre, Knauf ou équivalent, elles seront constituées :

- d'une ossature métallique Placostil en acier galvanisé.
- de 2 plaques de plâtre Placoflam de 15 mm d'épaisseur.

Le doublage devra impérativement être de degré coupe-feu 1 heure 30.

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

- Compris isolation laine de roche 45 mm (possibilité si nécessaire de supprimer l'isolation pour adaptations diverses)

Localisation : En périphérie de tous locaux repérés sur les plans de repérage
Placard élec repère PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

BATIMENT F

5.4 PLÂTRERIE SECHE

Plâtrerie sèche : toutes les cloisons seront de type haute dureté sauf locaux humides et pour les cloisons coupe-feu

5.4.1 Implantation des cloisons

L'implantation des cloisons sera à la charge de l'entrepreneur de plâtrerie ainsi que l'implantation et la pose des huisseries et cadres de menuiseries intérieures.

5.4.2 Ouvrages en plaques de plâtre

Pour les ouvrages en plaques de plâtre Placoplatre l'ensemble des joints et des angles sera traité suivant le cahier des charges du fabricant, au moyen de produits adaptés, bandes pour joints, bandes armées pour angles saillants, enduits, camouflage des têtes de vis. Ces Travaux de finitions seront parfaitement soignés, exemptés de bavures et autres défauts, et réalisés conformément aux prescriptions du fabricant.

5.4.3 Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h

5.4.3.1 Dépose des plafonds existants

Dépose et évacuation des plafonds existants dans tous les locaux concernés

Localisation : voir plans de repérage des travaux.

5.4.3.2 Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H

Plafonds suspendus COUPE FEU 1 heure 30, SF 1/2h, suivant PV CSTB 93.36105, réalisés selon le système Placostil de Placoplatre sous plancher, plénum minimum 300 mm est constitué de la façon suivante :

Une ossature primaire dans les locaux où les plafonds sont rabaissés au-dessus de 3 m à 2.65 m, une ossature primaire est à poser. Ossature en fourrures Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10^{ème}, disposées à 0.50 ml d'entr'axe, fixées sur le solivage du plancher par l'intermédiaire de suspentes Stil F 530 longue disposées tous les 0.50 ml.

1 couche de Laine de roche sans pare-vapeur d'épaisseur 100 mm pour les plafonds entre étages et 300 mm pour le plafond R+3. Un vide d'air de 30 mm sera réservé entre la laine de roche et le solivage du plancher.

Plaques Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm, avec interposition au droit de chaque fourrure, d'une languette de 80 mm de largeur, en Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm également

L'ensemble vissé sur les fourrures F 530.

Les joints seront traités en transversaux suivant la technique et avec les produits placoplâtre.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, à l'avis technique et aux recommandations de la société Placoplatre. Un isolant sera mis en place

Plafond Placostil PRF F530 (pose rapide feu) sur Stil Prim

Les plafonds seront réalisés avec le système PRF Stil F 530 de Placoplatre et constitués de la façon suivante :

- Cornière périphérique Stil F 530 ou CR2 et rails Stil R Prim
- ossature primaire Stil Prim 100 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 75/100e, implantée à 1,20 m maximum d'entraxe, fixées au support (qui seront repris par le lot charpente couverture) par l'intermédiaire de suspentes ¼ de tour Stil Prim disposées tous les 3,00 m maximum,
- fourrures PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, disposées à 0,60 m d'entraxe, fixées au support par l'intermédiaire de suspentes Placostil,
- entretoises PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, clipsées dans les encoches des fourrures PRF Stil F 530
- une, deux ou trois plaques Placoflam BA 15 ou Lisaflam BA 15, fixées perpendiculairement aux fourrures PRF Stil F 530 suivant Coupe-feu demandé

Avec ou sans laine de verre ou de roche

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

Localisation : Tous les plafonds repérés sur plans de repérage des travaux sauf plafond placard élec PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

5.4.4 Cloisons

5.4.4.1 Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h

La mise en œuvre sera conforme aux conditions générales d'emploi des plaques de plâtres et aux recommandations du fabricant.

Fourniture et mise en oeuvre de cloisons de doublage de marque Placoplâtre, Knauf ou équivalent, elles seront constituées :

- d'une ossature métallique Placostil en acier galvanisé.
- de 2 plaques de plâtre Placoflam de 15 mm d'épaisseur.

Le doublage devra impérativement être de degré coupe-feu 1 heure 30.

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

- Compris isolation laine de roche 45 mm (possibilité si nécessaire de supprimer l'isolation pour adaptations diverses)

Localisation : En périphérie de tous locaux repérés sur les plans de repérage Placard élec repère PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

5.4.5 Fourniture et pose de bandes armées

Fourniture et pose de bandes armées dans tous les angles saillants

Localisation : Tous les angles saillants de tous locaux repérés sur les plans de repérage

BATIMENT G

5.5 PLATRIERIE SECHE

Plâtrerie sèche : toutes les cloisons seront de type haute dureté sauf locaux humides et pour les cloisons coupe-feu

5.5.1 Implantation des cloisons

L'implantation des cloisons sera à la charge de l'entrepreneur de plâtrerie ainsi que l'implantation et la pose des huisseries et cadres de menuiseries intérieures.

5.5.2 Ouvrages en plaques de plâtre

Pour les ouvrages en plaques de plâtre Placoplatre l'ensemble des joints et des angles sera traité suivant le cahier des charges du fabricant, au moyen de produits adaptés, bandes pour joints, bandes armées pour angles saillants, enduits, camouflage des têtes de vis. Ces Travaux de finitions seront parfaitement soignés, exemptés de bavures et autres défauts, et réalisés conformément aux prescriptions du fabricant.

5.5.3 Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h

5.5.3.1 Dépose des plafonds existants

Dépose et évacuation des plafonds existants dans tous les locaux concernés

Localisation : voir plans de repérage des travaux.

5.5.3.2 Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H

Plafonds suspendus COUPE FEU 1 heure 30, SF 1/2h, suivant PV CSTB 93.36105, réalisés selon le système Placostil de Placoplatre sous plancher, plénum minimum 300 mm est constitué de la façon suivante :

Une ossature primaire dans les locaux où les plafonds sont rabaissés au-dessus de 3 m à 2.65 m, une ossature primaire est à poser. Ossature en fourrures Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10^{ème}, disposées à 0.50 ml d'entraxe, fixées sur le solivage du plancher par l'intermédiaire de suspentes Stil F 530 longue disposées tous les 0.50 ml.

1 couche de Laine de roche sans pare-vapeur d'épaisseur 100 mm pour les plafonds entre étages et 300 mm pour le plafond R+3. Un vide d'air de 30 mm sera réservé entre la laine de roche et le solivage du plancher.

Plaques Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm, avec interposition au droit de chaque fourrure, d'une languette de 80 mm de largeur, en Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm également

L'ensemble vissé sur les fourrures F 530.

Les joints seront traités en transversaux suivant la technique et avec les produits placoplâtre.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, à l'avis technique et aux recommandations de la société Placoplatre. Un isolant sera mis en place

Plafond Placostil PRF F530 (pose rapide feu) sur Stil Prim

Les plafonds seront réalisés avec le système PRF Stil F 530 de Placoplatre et constitués de la façon suivante :

- Cornière périphérique Stil F 530 ou CR2 et rails Stil R Prim
- ossature primaire Stil Prim 100 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 75/100e, implantée à 1,20 m maximum d'entraxe, fixées au support (qui seront repris par le lot charpente couverture) par l'intermédiaire de suspentes ¼ de tour Stil Prim disposées tous les 3,00 m maximum,
- fourrures PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, disposées à 0,60 m d'entraxe, fixées au support par l'intermédiaire de suspentes Placostil,
- entretoises PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, clipsées dans les encoches des fourrures PRF Stil F 530
- une, deux ou trois plaques Placoflam BA 15 ou Lisaflam BA 15, fixées perpendiculairement aux fourrures PRF Stil F 530 suivant Coupe-feu demandé

Avec ou sans laine de verre ou de roche

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

Localisation : Tous les plafonds repérés sur plans de repérage des travaux sauf plafond placard élec PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

5.5.4 Cloisons

5.5.4.1 Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h

La mise en œuvre sera conforme aux conditions générales d'emploi des plaques de plâtres et aux recommandations du fabricant.

Fourniture et mise en œuvre de cloisons de doublage de marque Placoplâtre, Knauf ou équivalent, elles seront constituées :

- d'une ossature métallique Placostil en acier galvanisé.
- de 2 plaques de plâtre Placoflam de 15 mm d'épaisseur.

Le doublage devra impérativement être de degré coupe-feu 1 heure 30.

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

- Compris isolation laine de roche 45 mm (possibilité si nécessaire de supprimer l'isolation pour adaptations diverses)

Localisation : En périphérie de tous locaux repérés sur les plans de repérage
Placard élec repère PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

5.5.5 Fourniture et pose de bandes armées

Fourniture et pose de bandes armées dans tous les angles saillants

Localisation : Tous les angles saillants de tous locaux repérés sur les plans de repérage

BATIMENT H

5.6 PLÂTRERIE SECHE

Plâtrerie sèche : toutes les cloisons seront de type haute dureté sauf locaux humides et pour les cloisons coupe-feu

5.6.1 Implantation des cloisons

L'implantation des cloisons sera à la charge de l'entrepreneur de plâtrerie ainsi que l'implantation et la pose des huisseries et cadres de menuiseries intérieures.

5.6.2 Ouvrages en plaques de plâtre

Pour les ouvrages en plaques de plâtre Placoplatre l'ensemble des joints et des angles sera traité suivant le cahier des charges du fabricant, au moyen de produits adaptés, bandes pour joints, bandes armées pour angles saillants, enduits, camouflage des têtes de vis. Ces Travaux de finitions seront parfaitement soignés, exemptés de bavures et autres défauts, et réalisés conformément aux prescriptions du fabricant.

5.6.3 Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h

5.6.3.1 Dépose des plafonds existants

Dépose et évacuation des plafonds existants dans tous les locaux concernés

Localisation : voir plans de repérage des travaux.

5.6.3.2 Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H

Plafonds suspendus COUPE FEU 1 heure 30, SF 1/2h, suivant PV CSTB 93.36105, réalisés selon le système Placostil de Placoplatre sous plancher, plénum minimum 300 mm est constitué de la façon suivante :

Une ossature primaire dans les locaux où les plafonds sont rabaissés au-dessus de 3 m à 2.65 m, une ossature primaire est à poser. Ossature en fourrures Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10^{ème}, disposées à 0.50 ml d'entraxe, fixées sur le solivage du plancher par l'intermédiaire de suspentes Stil F 530 longue disposées tous les 0.50 ml.

1 couche de Laine de roche sans pare-vapeur d'épaisseur 100 mm pour les plafonds entre étages et 300 mm pour le plafond R+3. Un vide d'air de 30 mm sera réservé entre la laine de roche et le solivage du plancher.

Plaques Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm, avec interposition au droit de chaque fourrure, d'une languette de 80 mm de largeur, en Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm également

L'ensemble vissé sur les fourrures F 530.

Les joints seront traités en transversaux suivant la technique et avec les produits placoplâtre.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, à l'avis technique et aux recommandations de la société Placoplatre. Un isolant sera mis en place

Plafond Placostil PRF F530 (pose rapide feu) sur Stil Prim

Les plafonds seront réalisés avec le système PRF Stil F 530 de Placoplatre et constitués de la façon suivante :

- Cornière périphérique Stil F 530 ou CR2 et rails Stil R Prim
- ossature primaire Stil Prim 100 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 75/100e, implantée à 1,20 m maximum d'entraxe, fixées au support (qui seront repris par le lot charpente couverture) par l'intermédiaire de suspentes ¼ de tour Stil Prim disposées tous les 3,00 m maximum,
- fourrures PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, disposées à 0,60 m d'entraxe, fixées au support par l'intermédiaire de suspentes Placostil,
- entretoises PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, clipsées dans les encoches des fourrures PRF Stil F 530
- une, deux ou trois plaques Placoflam BA 15 ou Lisaflam BA 15, fixées perpendiculairement aux fourrures PRF Stil F 530 suivant Coupe-feu demandé

Avec ou sans laine de verre ou de roche

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

Localisation : Tous les plafonds repérés sur plans de repérage des travaux sauf plafond placard élec PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

5.6.4 Cloisons

5.6.4.1 Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h

La mise en œuvre sera conforme aux conditions générales d'emploi des plaques de plâtres et aux recommandations du fabricant.

Fourniture et mise en oeuvre de cloisons de doublage de marque Placoplâtre, Knauf ou équivalent, elles seront constituées :

- d'une ossature métallique Placostil en acier galvanisé.
- de 2 plaques de plâtre Placoflam de 15 mm d'épaisseur.

Le doublage devra impérativement être de degré coupe-feu 1 heure 30.

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

- Compris isolation laine de roche 45 mm (possibilité si nécessaire de supprimer l'isolation pour adaptations diverses)

Localisation : En périphérie de tous locaux repérés sur les plans de repérage Placard élec repère PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

5.6.5 Fourniture et pose de bandes armées

Fourniture et pose de bandes armées dans tous les angles saillants

Localisation : Tous les angles saillants de tous locaux repérés sur les plans de repérage

BATIMENT I

5.7 PLATRERIE SECHE

Plâtrerie sèche : toutes les cloisons seront de type haute dureté sauf locaux humides et pour les cloisons coupe-feu

5.7.1 Implantation des cloisons

L'implantation des cloisons sera à la charge de l'entrepreneur de plâtrerie ainsi que l'implantation et la pose des huisseries et cadres de menuiseries intérieures.

5.7.2 Ouvrages en plaques de plâtre

Pour les ouvrages en plaques de plâtre Placoplatre l'ensemble des joints et des angles sera traité suivant le cahier des charges du fabricant, au moyen de produits adaptés, bandes pour joints, bandes armées pour angles saillants, enduits, camouflage des têtes de vis. Ces Travaux de finitions seront parfaitement soignés, exemptés de bavures et autres défauts, et réalisés conformément aux prescriptions du fabricant.

5.7.3 Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h

5.7.3.1 Dépose des plafonds existants

Dépose et évacuation des plafonds existants dans tous les locaux concernés

Localisation : voir plans de repérage des travaux.

5.7.3.2 Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H

Plafonds suspendus COUPE FEU 1 heure 30, SF 1/2h, suivant PV CSTB 93.36105, réalisés selon le système Placostil de Placoplatre sous plancher, plénum minimum 300 mm est constitué de la façon suivante :

Une ossature primaire dans les locaux où les plafonds sont rabaissés au-dessus de 3 m à 2.65 m, une ossature primaire est à poser. Ossature en fourrures Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10^{ème}, disposées à 0.50 ml d'entr'axe, fixées sur le solivage du plancher par l'intermédiaire de suspentes Stil F 530 longue disposées tous les 0.50 ml.

1 couche de Laine de roche sans pare-vapeur d'épaisseur 100 mm pour les plafonds entre étages et 300 mm pour le plafond R+3. Un vide d'air de 30 mm sera réservé entre la laine de roche et le solivage du plancher.

Plaques Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm, avec interposition au droit de chaque fourrure, d'une languette de 80 mm de largeur, en Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm également

L'ensemble vissé sur les fourrures F 530.

Les joints seront traités en transversaux suivant la technique et avec les produits placoplâtre.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, à l'avis technique et aux recommandations de la société Placoplatre. Un isolant sera mis en place

Plafond Placostil PRF F530 (pose rapide feu) sur Stil Prim

Les plafonds seront réalisés avec le système PRF Stil F 530 de Placoplatre et constitués de la façon suivante :

- Cornière périphérique Stil F 530 ou CR2 et rails Stil R Prim
- ossature primaire Stil Prim 100 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 75/100e, implantée à 1,20 m maximum d'entraxe, fixées au support (qui seront repris par le lot charpente couverture) par l'intermédiaire de suspentes ¼ de tour Stil Prim disposées tous les 3,00 m maximum,
- fourrures PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, disposées à 0,60 m d'entraxe, fixées au support par l'intermédiaire de suspentes Placostil,
- entretoises PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, clipsées dans les encoches des fourrures PRF Stil F 530

- une, deux ou trois plaques Placoflam BA 15 ou Lisaflam BA 15, fixées perpendiculairement aux fourrures PRF Stil F 530 suivant Coupe-feu demandé

Avec ou sans laine de verre ou de roche

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

Localisation : Tous les plafonds repérés sur plans de repérage des travaux sauf plafond placard élec PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

5.7.4 Cloisons

5.7.4.1 Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h

La mise en œuvre sera conforme aux conditions générales d'emploi des plaques de plâtres et aux recommandations du fabricant.

Fourniture et mise en œuvre de cloisons de doublage de marque Placoplatre, Knauf ou équivalent, elles seront constituées :

- d'une ossature métallique Placostil en acier galvanisé.
- de 2 plaques de plâtre Placoflam de 13 mm d'épaisseur.

Le doublage devra impérativement être de degré coupe-feu 1 heure 30.

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

- Compris isolation laine de roche 45 mm (possibilité si nécessaire de supprimer l'isolation pour adaptations diverses)

Localisation : En périphérie de tous locaux repérés sur les plans de repérage Placard élec repère PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

5.7.4.2 Cloison SAA 120 CF 1H30 ou 2h

Fourniture et pose de cloison SAA 120

Epaisseur totale de la cloison : 120 mm

Nombre et épaisseur des plaques par parement : 2 x Placoflam BA 13 mm et 2 Placoflam BA x 13 mm

Ossature : Stil M 48 et R 70

Espacement minimal entre parement : 70 mm

CF : 2h (EI 120)

Laine minérale : 70 mm

Indice d'affaiblissement acoustique : RA = 58 dB(A)

Hauteur maximum : 3.00

Entraxe montants 0.40 m

Montants Doubles

Compris dépose paroi vitrée existante

Localisation : Local CTA à créer

5.7.5 Fourniture et pose de bandes armées

Fourniture et pose de bandes armées dans tous les angles saillants

Localisation : Tous les angles saillants de tous locaux repérés sur les plans de repérage

5.7.6 Caisson et soffites

Réalisation de soffite pour gaine air neuf, en plaques de plâtre sur ossature compris toutes sujétions de traitement pour finition des joints par bande armée et enduit, compris isolation. Les angles saillants seront protégés par un angle métallique inox ou plastique spécial, parfaitement dressé avec toutes finitions. Les caissons d'habillage des gaines, seront prévues en CF1/2h. Ils sont composés d'une ossature en acier

galvanisé et d'un habillage par 2 plaques de plâtre BA 13. Mise en place d'un isolant laine minérale de 80 mm. (Rw+c de 30 dB minimum).

Résistance au feu : identique à celui de la pièce dans laquelle elle se trouve

Compris percement de cloison et de mur, fourniture et pose de grille en façade et toutes sujétions de mise en oeuvre

Localisation : Du local CTA à créer jusqu'au mur de façade

5.7.7 Plafond démontable

Dépose du faux plafond démontable existant et évacuation

Fourniture et pose d'un nouveau plafond démontable type ACOUSTICHOC ou équivalent

Couleur au l'Architecte

Dimension 60 x 120

Epaisseur minimum : 20 mm.

Type de bords : A24

Réaction au feu : A1

Compris isolation 200 mm sur zone chauffage

Localisation : Plafond gymnase

BATIMENT J

5.8 PLATRERIE SECHE

Plâtrerie sèche : toutes les cloisons seront de type haute dureté sauf locaux humides et pour les cloisons coupe-feu

5.8.1 Implantation des cloisons

L'implantation des cloisons sera à la charge de l'entrepreneur de plâtrerie ainsi que l'implantation et la pose des huisseries et cadres de menuiseries intérieures.

5.8.2 Ouvrages en plaques de plâtre

Pour les ouvrages en plaques de plâtre Placoplatre l'ensemble des joints et des angles sera traité suivant le cahier des charges du fabricant, au moyen de produits adaptés, bandes pour joints, bandes armées pour angles saillants, enduits, camouflage des têtes de vis. Ces Travaux de finitions seront parfaitement soignés, exemptés de bavures et autres défauts, et réalisés conformément aux prescriptions du fabricant.

5.8.3 Plafonds COUPE FEU 1h, 1.5h ou 2h

5.8.3.1 Dépose des plafonds existants

Dépose et évacuation des plafonds existants dans tous les locaux concernés

Localisation : voir plans de repérage des travaux.

5.8.3.2 Plafonds Coupe-Feu 1H30 ou 2H

Plafonds suspendus COUPE FEU 1 heure 30, SF 1/2h, suivant PV CSTB 93.36105, réalisés selon le système Placostil de Placoplatre sous plancher, plénum minimum 300 mm est constitué de la façon suivante :

Une ossature primaire dans les locaux où les plafonds sont rabaissés au-dessus de 3 m à 2.65 m, une ossature primaire est à poser. Ossature en fourrures Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10^{ème}, disposées à 0.50 ml d'entr'axe, fixées sur le solivage du plancher par l'intermédiaire de suspentes Stil F 530 longue disposées tous les 0.50 ml.

1 couche de Laine de roche sans pare-vapeur d'épaisseur 100 mm pour les plafonds entre étages et 300 mm pour le plafond R+3. Un vide d'air de 30 mm sera réservé entre la laine de roche et le solivage du plancher.
Plaques Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm, avec interposition au droit de chaque fourrure, d'une languette de 80 mm de largeur, en Placoplatre haute résistance au feu Placoflam M1 ou Lisaflam M0 de 15 mm également

L'ensemble vissé sur les fourrures F 530.

Les joints seront traités en transversaux suivant la technique et avec les produits placoplâtre.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, à l'avis technique et aux recommandations de la société Placoplatre. Un isolant sera mis en place

Plafond Placostil PRF F530 (pose rapide feu) sur Stil Prim

Les plafonds seront réalisés avec le système PRF Stil F 530 de Placoplatre et constitués de la façon suivante :

- Cornière périphérique Stil F 530 ou CR2 et rails Stil R Prim
- ossature primaire Stil Prim 100 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 75/100e, implantée à 1,20 m maximum d'entraxe, fixées au support (qui seront repris par le lot charpente couverture) par l'intermédiaire de suspentes ¼ de tour Stil Prim disposées tous les 3,00 m maximum,
- fourrures PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, disposées à 0,60 m d'entraxe, fixées au support par l'intermédiaire de suspentes Placostil,
- entretoises PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, clipsées dans les encoches des fourrures PRF Stil F 530
- une, deux ou trois plaques Placoflam BA 15 ou Lisaflam BA 15, fixées perpendiculairement aux fourrures PRF Stil F 530 suivant Coupe-feu demandé

Avec ou sans laine de verre ou de roche

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

Localisation : Tous les plafonds repérés sur plans de repérage des travaux sauf plafond placard élec PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

5.8.4 Cloisons

5.8.4.1 Doublage Coupe-feu 1H30 ou 2h

La mise en œuvre sera conforme aux conditions générales d'emploi des plaques de plâtres et aux recommandations du fabricant.

Fourniture et mise en œuvre de cloisons de doublage de marque Placoplâtre, Knauf ou équivalent, elles seront constituées :

- d'une ossature métallique Placostil en acier galvanisé.
- de 2 plaques de plâtre Placoflam de 15 mm d'épaisseur.

Le doublage devra impérativement être de degré coupe-feu 1 heure 30.

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, aux procès-verbaux RS 08-102 à 08-105 et aux recommandations de la société Placoplatre.

- Compris isolation laine de roche 45 mm (possibilité si nécessaire de supprimer l'isolation pour adaptations diverses)

Localisation : En périphérie de tous locaux repérés sur les plans de repérage Placard élec repère PL3 au R+1 Extension Lycée qui sera CF 2h

5.8.5 Fourniture et pose de bandes armées

Fourniture et pose de bandes armées dans tous les angles saillants

Localisation : Tous les angles saillants de tous locaux repérés sur les plans de repérage